



PROGRAMMATION D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU CENTRE-BOURG VIRY (74)

OPÉRATION

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE VIRY
Lieu : VIRY (74)
Surface : non précisée
Montant de travaux (€HT) : 3 394 870 € (aménagement urbain et paysagers) / 15 263 000 € (bâtiments)

ÉQUIPE PROJET

Urbaniste - Paysagiste - Architecte : SUD ARCHITECTES
Bureaux d'études : CHAMP LIBRE / TEM PARTNERS / VOXOA / TERRE ECO / CITEC INGENIEURS CONSEILS

MISSION TERRE ECO

AMO Qualité Environnementale de l'Aménagement

RÉALISATION

Début de la mission : juin 2022
Fin de la mission : mai 2023
Phasage des travaux : 2025



DONNÉES DU SITE

La commune de VIRY (74) a connu ces dernières années une forte densification de son centre-bourg (700 nouveaux logements et des commerces) et des secteurs périphériques. Ce contexte urbain conduit à la nécessité de revoir de manière globale le parti d'aménagement du quartier de la Mairie, dans une réflexion intégrant tout à la fois la dimension patrimoniale, les besoins en équipements et en stationnements, les espaces publics ainsi que les fonctionnalités circulatoires.

PROJET

L'opération porte sur la réhabilitation-extension de bâtiments existants et la démolition-reconstruction d'autres équipements, associées à une requalification complète des espaces publics. L'étude en cours propose notamment la mutation de l'école en mairie, réalisée selon une démarche de rénovation énergétique et bioclimatisme, avec la construction d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire à proximité. Une optimisation des stationnements et du dépose-minute, ainsi que la requalification et l'apaisement de la rue Villa Mary, sont également pris en compte dans l'étude urbaine proposée.

MISSION

- Analyse environnementale de site
- Accompagnement à l'élaboration du plan guide
- Etude de faisabilité et pré-programme environnemental
- Rédaction des recommandations environnementales de l'opération dans le programme

ENJEUX

- Performance énergétique et environnementale des bâtiments neufs et rénovés
- Gestion qualitative de la densité
- Gestion des flux, accessibilité, sécurisation
- Renforcement de la biodiversité
- Requalification des espaces publics et des espaces verts
- Confort d'usage et lutte contre l'îlot de chaleur urbain des espaces extérieurs
- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Réduction des coûts d'entretien des espaces publics